

DU PINEL CLASSIQUE AU PINEL « PLUS » : CE QU'IL FAUT RETENIR

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Se réapproprié (si besoin) le dispositif PINEL dans ses grandes lignes
Connaître et comprendre les nouvelles mesures issues du décret du 17 mars 2022 qui impactent l'investissement PINEL 2023 / 2024

Public

Dirigeants – Gestionnaires locatifs – Responsables et collaborateurs des services transaction immobilière – Promoteurs – Comptables

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Présentation dynamique
Nombreux tableaux de synthèse
Projection du support de formation
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Pré requis

Aucun

Suivi et validation

Rapport de connexion
Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation en ligne

Durée – Modalités

2h00 – Distantiel synchrone (classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. PANORAMA DES PRINCIPES ESSENTIELS DU REGIME PINEL

Son champ d'application
Son mécanisme – la réduction d'impôt
Les contraintes et points de vigilance par le cas concret (focus)
Questions / réponses

2. LE REGIME PINEL « PLUS » EN 2023 ET 2024

Sa présentation et son contexte
Un maintien des taux de réduction
Les nouveaux critères à respecter
Les critères de performance énergétique et environnementale
Les critères de confort
Les dérogations
Le décret du 17 mars 2022 ligne par ligne : analyse et commentaires
Des simulations

3. LE REGIME PINEL « CLASSIQUE » EN 2023 ET 2024

Une baisse progressive des taux de réduction
Des simulations
Un comparatif chiffré PINEL « plus » / PINEL « classique » / un tableau synoptique

Une attestation de participation conforme au décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier sera remise à chaque participant